

**LES JEUNES (15-29 ANS) NI SCOLARISES, NI EN EMPLOI,
NI EN FORMATION « NEET » : ANALYSE COMPARATIVE A
TRAVERS CINQ PAYS ARABES MEDITERRANEENS
(ALGERIE, EGYPTE, LIBAN, MAROC ET TUNISIE)**

Mohammed BEDROUNI*

Reçu le : 04/04/2018
Évalué le : 23/05/2018

Résumé

Le concept “NEET” est un acronyme utilisé pour étiqueter un groupe de jeunes déclassés. A été Utilisé au Royaume-Uni, dès 1999, il signifie “Pas dans l'éducation, ni en emploi ni en formation”. En tant que taux, il est devenu un indicateur officiel pour certaines organisations nationales et internationales. Ses contours sont étendus à un ensemble plus large de jeunes, de 15 à 29 ans, voire 34 ans, dans les pays asiatiques.

L'objet du présent travail est de s'appropriier d'abord cette problématique, d'explorer ce nouveau concept et de délimiter ses contours en mettant l'accent sur l'hétérogénéité des situations. Dans un second temps, on dressera un état des lieux relatif à cette catégorie de jeunes et on essayera, dans la limite des données disponibles, de mettre en évidence les facteurs qui multiplient le risque de devenir NEET. On tentera enfin d'examiner les réponses apportées à cette problématique par les pouvoirs publics en soulignant leurs limites.

Les données utilisées pour réaliser ce travail sont puisées de la série d'enquêtes SAHWA relative aux jeunes, réalisées durant la période 2014-2016 dans quinze pays partenaires : dix européens et cinq arabes

* Laboratoire d'Etudes de la population, de la Santé et du Développement durable en Algérie. Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université Ali Lounici, Blida 2 (Algérie).

méditerranéens (Algérie, Egypte, Liban Maroc et Tunisie). Ce projet embrasse plusieurs axes thématiques dont l'éducation, l'emploi et l'intégration sociale, la mobilisation et la participation politique, les valeurs et mœurs, la mobilité et la migration internationale, les questions du genre, ... etc.

Mots-clés

Jeune ; emploi ; éducation ; pouvoir publics ; SAHWA.

ملخص

الشباب (15-29 سنة) غير المتدرسين، من دون عمل ومن دون تكوين: تحليل
مقارن لمعطيات خمس دول عربية متوسطة (الجزائر، مصر، لبنان، المغرب
وتونس)

مصطلح "NEET" اختصار يستخدم لوصف مجموعة من الشباب المنبوذين. استخدم في المملكة المتحدة، بداية من 1999 ويعني ليس في التعليم، لا في العمل ولا في التكوين.

يتداول كمؤشر رسمي قياس من قبل بعض المنظمات الدولية والوطنية. وسعت ظلاله لتشمل مجموعة أوسع من الشباب، تتراوح أعمارهم بين 15-29 وحتى 34 سنة في البلدان الآسيوية.

يهدف هذا العمل إلى الإحاطة بهذه الإشكالية أولاً، واستكشاف هذا المفهوم الجديد وفهم معالمه من خلال التركيز على تباين الأوضاع. سنعرض، في الخطوة الثانية، جرداً عن وضعية شباب هذه الفئة وسنحاول، في حدود البيانات المتاحة، تحديد العوامل التي قد تزيد من احتمال سقوط الشاب في هذه الفئة. وسنحاول في الأخير النظر في كيفية استجابة الدولة وردود السلطات العمومية مشيرين إلى محدودية ونقائص هذه الاستجابة.

ترتبط المعطيات بسلسلة مسوح صحوة، التي استهدفت الشباب خلال الفترة 2014-2016 وغطت خمسة عشر دولة شريك في البحر الأبيض المتوسط: عشرة أوروبية وخمسة دول عربية (الجزائر، مصر، لبنان، المغرب وتونس) التي تشكل موضوع هذه الدراسة. غطى هذا المشروع عدة محاور بما في ذلك التعليم، العمل والاندماج

الاجتماعي، التعبئة والمشاركة السياسية، القيم والثقافات، والتنقل والهجرة الدولية، وقضايا النوع الاجتماعي ... الخ.

الكلمات الدالة

الشباب، التعليم، التكوين، السلطات العمومية، مسوح صحوة.

Abstract

YOUNG PEOPLE (AGED 15-29) NEITHER IN SCHOOL NOR IN EMPLOYMENT OR TRAINING "NEET": COMPARATIVE ANALYSIS ACROSS FIVE ARAB MEDITERRANEAN COUNTRIES (ALGERIA, EGYPT, LEBANON MOROCCO AND TUNISIA)

The concept of "NEET" is an acronym used to label a group of disaffected youth. It was originally used in the UK, starting in 1999 and means "Not in education, employment or training". Its rate has become an official indicator for some national and international organizations, and its contours extended to a wider set of the population, ranging from 15 to 29 years, or even 34 years in Asian countries. The purpose of the present work is to first clarifying this problem, to explore this new concept and to understand its contours by emphasizing on the heterogeneity of situations. In a second step, we will draw up an inventory of the situation of young people in this category and we will try, within the limits of the available data, to highlight the factors that multiply the risk of becoming NEET. Finally, we will try to examine the answers given by the public authorities, pointing out their limits.

The sources of the data used to carry out this work correspond to the series of surveys on youth, carried out within the framework of the SAHWA project which covers the period 2014-2016 and covers fifteen partner countries: ten Europeans and five Mediterranean Arabs (Algeria, Egypt, Lebanon Morocco and Tunisia) that make up the context of this study. This project embraces several thematic axes including education, employment and social integration, mobilization

and political participation, values and cultures, mobility and international migration, gender issues ... etc.

Keys-words

Youth ; education ; formation ; publics authorities; SAHWA survey.

Introduction

Depuis un plus d'une décennie, la catégorie sociale des NEET est devenue un objet d'étude des chercheurs de certaines organisations internationales et des médias. L'exploration de ce domaine et l'intérêt croissant des chercheurs pour ce dernier peuvent apporter des clés de compréhension de cette population particulière. Ils ont déjà aidé dans l'identification de quelques facteurs qui accroissent le risque pour un jeune de devenir NEET et de se maintenir dans cet état ou catégorie. Certaines recherches ont pu révéler quelques conséquences éventuelles que ce statut a pu engendrer sur l'individu, la société et l'économie. L'autre résultat éventuel de l'exploration de ce champ de recherche correspond à la possibilité de relever les différentes réponses publiques existantes qui concernent cette catégorie ainsi que leurs limites.

L'objet de cette première investigation du sujet n'est pas d'apporter des réponses à l'ensemble des préoccupations soulevées plus haut, mais on tentera dans la mesure du possible, en fonction du temps imparti à la présente étude et des limites des données dont on dispose, d'aborder un certain nombre de points qui nous permettront de mieux connaître cette catégorie particulière.

1. Caractéristiques des échantillons enquêtés

L'Enquête sur la jeunesse intitulée " SAHWA" est à la fois un produit du projet SAHWA et un outil essentiel pour le soutien à la recherche. Des données ont été recueillies à partir du travail de terrain dans des contextes locaux. Le sondage a touché environ 10 000 jeunes répartis à travers cinq pays arabes méditerranéens : Algérie, Egypte, Liban, Maroc et Tunisie. Un questionnaire commun leur a été administré et a porté sur plusieurs aspects : éducation, emploi et inclusion, participation et mobilisation politiques, valeurs et culture, rôles et perspectives de genre, migration et mobilité internationale. L'Enquête en question a donc permis de fournir une quantité importante de données comparatives exploitables.

Concernant la composition par sexe du corpus, les responsables des différentes enquêtes réalisées ont veillé à ce que les deux sexes soient suffisamment représentés. Le déséquilibre concerne surtout l'échantillon marocain dont la part du sexe féminin a atteint seulement 34,9%. Pour les autres pays les poids des deux sexes sont assez proches.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des Jeunes (15-29 ans) du corpus des pays

Caractéristiques		1 DZ	2 EG	3 LB	4 MA	5 TN
		Algérie	Egypte	Liban	Maroc	Tunisie
Sexe du répondant	Masculin	53,3%	49,7%	50,2%	65,1%	50,0%
	Féminin	46,7%	50,3%	49,8%	34,9%	50,0%
Groupe d'âges	<= 19	33,1%	29,8%	39,3%	36,2%	31,7%
	20-24	36,6%	39,4%	24,2%	40,6%	33,2%
	25+	30,4%	30,8%	36,5%	23,1%	35,1%
Etat Matrimonial	Célibataire	89,1%	63,7%	79,5%	88,0%	85,8%
	Marié	10,5%	35,6%	19,7%	10,6%	14,0%
	Autre	0,4%	0,7%	0,9%	1,4%	0,3%
Milieu de résidence ¹	Urbain	61,2%	38,3%	77,2%	60,1%	68,0%
	Rural	38,8%	61,7%	22,8%	39,9%	32,0%
Quintile de richesse	1	19,8%	20,2%	19,6%	19,1%	20,1%
	2	20,4%	20,1%	20,4%	20,6%	20,1%
	3	19,7%	20,3%	20,0%	20,0%	20,0%
	4	20,5%	19,8%	20,0%	19,5%	20,0%
	5	19,6%	19,6%	20,0%	20,8%	19,9%
Base de calcul		(1989)	(1970)	(1999)	(1854)	(1994)
Echantillon de départ		(2036)	(1988)	(2000)	(1971)	(2000)

S'agissant de la répartition des échantillons enquêtés selon les groupes d'âges, les responsables de la réalisation de la collecte ont veillé sur une bonne représentation des différents groupes d'âges étant donné que les jeunes qui les composent peuvent avoir des statuts et des comportements différents en fonction du groupe d'âges d'appartenance. Ainsi pour l'ensemble du corpus des cinq pays, les proportions du groupe d'âge varient entre une valeur minimale de 23,1% et un

¹ Les valeurs estimées du taux d'urbanisation en 2015 : Algérie (70,73%), Egypte (43,1%), Liban (87,8%), Maroc (73,6%), Tunisie (66,84%).

maximum de 40,6%, soit un poids qui garantit suffisamment la signification statistique des résultats.

Pour ce qui est de la répartition par milieu de résidence, chacune des deux strates a été suffisamment représentée, en essayant de s'approcher du poids réel dans les populations totales des pays du corpus. Pour les quintiles de richesse, les poids de chacun des groupes se situent tous aux alentours des 20%.

Concernant la composition des jeunes selon l'état matrimonial le tableau n°1 révèle une prépondérance des célibataires. La part de cette catégorie dépasse les 60% au niveau des cinq pays du corpus étudié et varie considérablement selon le pays. La valeur minimale (63,7%) est enregistrée par l'Égypte alors que le maximum (89,1%) est détenu par l'Algérie. Le mariage semble alors plus intense en Égypte (35,6%) et au Liban (19,7%) comparativement au pays du Maghreb où la proportion des mariés ne dépasse pas les 15%.

2. Autonomie des jeunes

Cette caractéristique a été traduite par la variable résidence avec les parents, composée de trois modalités : la résidence avec les deux parents, la résidence avec l'un deux et l'absence des deux parents.

Tableau 2 : Résidence avec les parents selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et la strate

Pays	Résidence avec	Sexe		Groupe d'âges			Etat matrimonial			Strate		Total
		M	F	15-19	20-24	25 & +	Cél	Marié	Autre	Urb	Rur	
Algérie	les deux parents	82,5%	73,3%	87,6%	80,0%	68,2%	84,8%	20,6%	57,1%	77,6%	78,5%	78,0%
	l'un des parents	13,4%	10,4%	9,0%	12,6%	13,8%	12,8%	4,3%	0,0%	12,6%	10,9%	11,9%
	Aucun des deux	4,1%	16,2%	3,4%	7,5%	18,0%	2,4%	75,1%	42,9%	9,8%	10,6%	10,1%
Egypte	les deux parents	65,6%	38,8%	74,1%	48,3%	25,3%	77,35%	7,15%	50,00%	60,3%	45,8%	51,6%
	l'un des parents	18,5%	11,3%	16,9%	14,1%	12,6%	21,28%	3,23%	18,75%	15,0%	14,6%	14,8%
	Aucun des deux	15,9%	49,9%	9,1%	37,6%	62,1%	1,38%	89,62%	31,25%	24,7%	39,6%	33,6%
Liban	les deux parents	75,3%	59,0%	91,3%	71,7%	38,2%	83,2%	4,1%	29,4%	66,7%	68,9%	67,2%
	l'un des parents	7,1%	6,7%	5,0%	7,6%	8,5%	7,5%	3,1%	35,3%	6,9%	6,8%	6,9%
	Aucun des deux	17,6%	34,3%	3,7%	20,7%	53,3%	9,2%	92,9%	35,3%	26,4%	24,3%	25,9%
Maroc	les deux parents	68,8%	65,4%	85,0%	73,2%	41,4%	76,5%	17,7%	33,3%	66,0%	68,7%	67,1%
	l'un des parents	12,8%	9,7%	9,7%	12,5%	11,5%	11,9%	5,6%	25,0%	11,6%	10,7%	11,2%
	Aucun des deux	18,5%	24,9%	5,3%	14,3%	47,1%	11,6%	76,7%	41,7%	22,4%	20,6%	21,7%
Tunisie	les deux parents	82,2%	62,5%	86,7%	73,6%	58,2%	82,9%	6,8%	33,3%	70,3%	76,6%	72,3%
	l'un des parents	10,4%	10,2%	10,3%	9,2%	11,5%	11,6%	2,5%	0,0%	11,8%	7,2%	10,3%
	Aucun des deux	7,3%	27,3%	3,0%	17,2%	30,3%	5,5%	90,6%	66,7%	17,9%	16,2%	17,4%

Les données des cinq enquêtes sur la jeunesse indiquent qu'au minimum plus des deux tiers des jeunes habitent avec au moins un des deux parents. Cette proportion varie cependant selon le pays considéré. Elle passe de 66,4% en Egypte à 89,9% en Algérie. Il y a lieu de préciser que la vie avec les parents jusqu'au mariage et même au-delà fait partie de la culture des sociétés arabes et musulmanes.

Les compléments à 100% de ces proportions qui représentent les parts des jeunes vivant loin de leurs parents témoignent de plus d'autonomie chez les jeunes égyptiens (33,6%) et dans une moindre mesure les jeunes libanais (25,9%) et marocains (21,7%) comparativement à leurs homologues Tunisiens (17,4%) et Algériens (10,1%).

La comparaison entre les deux sexes montre que les jeunes garçons sont relativement les plus nombreux à vivre avec leurs parents, en raison, probablement, du mariage des filles qui rejoignent le domicile de leurs époux. L'écart entre les jeunes concernant la résidence avec au moins un des deux parents reste en faveur des garçons à travers les cinq pays. Il passe de 6,5% au Maroc à 16,7% au Liban, 12,2% en Algérie, 19,9% en Tunisie et 34,0% en Egypte.

Quel que soit le pays retenu on peut noter que la proportion des jeunes qui vivent avec au moins un parent diminue avec l'accroissement de l'âge. Ainsi si pour le premier groupe d'âge la proportion en question dépasse les 90% pour les cinq pays (passant de 91% en Egypte à 97% en Tunisie), pour le second groupe cette même proportion est comprise entre 62,4% et 92,6%, elle descend encore pour atteindre des niveaux relativement plus bas mais qui restent tout de même importants, passant de 37,9% en Egypte à 82,0% en Algérie.

3. Education et Formation

L'éducation et la formation sont les clés de voûte du développement. Elle constitue également une des priorités de la communauté internationale traduite dans l'Agenda pour le développement durable par l'objectif de développement durable (ODD) n°4 qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

3.1. Fréquentation de l'école

La proportion des jeunes scolarisés au moment de l'enquête où qui ont été scolarisés dans le passé représentent la grande majorité des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Cette proportion oscille entre 85,6% au Maroc et 99,2% au Liban.

Tableau 3 : Répartition des jeunes selon la scolarisation, par sexe, par âge et par milieu de résidence

Pays	Fréquentation	Sexe		Groupe d'âges			Etat matrimonial			Strate		Total
		M	F	15-19	20-24	25 & +	Cél	Marié	Autre	Urb	Rur	
Algérie	Actuellement	32,5%	39,6%	68,2%	37,3%	8,6%	40,2%	1,4%	12,5%	42,1%	26,5%	36,0%
	Dans le passé	65,4%	57,1%	29,9%	60,9%	87,2%	57,8%	89,5%	87,5%	57,3%	67,6%	61,3%
	À domicile	0,4%	0,2%	0,0%	0,4%	0,4%	0,3%	0,5%	0,0%	0,2%	0,4%	0,3%
	Jamais	1,7%	3,1%	1,9%	1,3%	3,9%	1,7%	8,6%	0,0%	0,4%	5,5%	2,4%
Egypte	Actuellement	34,1%	25,2%	61,0%	18,5%	1,8%	44,9%	3,6%	0,0%	36,0%	25,1%	29,5%
	Dans le passé	63,9%	66,7%	36,1%	76,9%	89,2%	52,6%	86,7%	93,8%	61,4%	68,0%	65,3%
	à domicile	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Jamais	1,9%	8,1%	2,8%	4,7%	9,1%	2,5%	9,7%	6,3%	2,5%	6,9%	5,1%
Liban	Actuellement	51,6%	47,2%	88,4%	52,1%	5,8%	61,6%	2,0%	5,9%	49,9%	47,8%	49,5%
	Dans le passé	47,3%	52,1%	11,3%	47,1%	92,6%	37,4%	97,5%	94,1%	49,1%	51,5%	49,7%
	À domicile	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Jamais	1,1%	,7%	0,3%	0,8%	1,6%	1,0%	0,5%	0,0%	1,0%	0,7%	0,9%
Maroc	Actuellement	46,8%	43,3%	73,9%	47,2%	12,2%	52,5%	7,1%	8,1%	50,9%	36,6%	45,1%
	Dans le passé	41,7%	39,2%	17,6%	40,8%	64,5%	35,6%	67,7%	56,8%	39,9%	41,4%	40,5%
	À domicile	1,9%	2,7%	1,3%	3,3%	2,2%	1,6%	6,4%	0,0%	1,5%	3,3%	2,3%
	Jamais	9,5%	14,7%	7,2%	8,7%	21,2%	10,3%	18,8%	35,1%	7,7%	18,7%	12,1%
Tunisie	Actuellement	32,3%	32,9%	70,2%	25,6%	6,7%	37,7%	1,8%	0,0%	37,8%	21,5%	32,6%
	Dans le passé	66,8%	64,7%	28,7%	73,7%	90,3%	61,1%	95,0%	66,7%	61,2%	75,4%	65,7%
	À domicile	0,5%	0,7%	0,8%	0,0%	1,0%	0,6%	0,4%	0,0%	0,5%	0,8%	0,6%
	Jamais	0,4%	1,7%	0,3%	0,7%	2,0%	0,6%	2,9%	33,3%	0,4%	2,3%	1,0%

Sur l'ensemble des jeunes, la part de ceux qui sont toujours scolarisés varie selon le pays. Elle passe de 29,5% en Egypte à plus de 45% au Maroc et au Liban (49,5%). Il semble que les citoyens de ces deux pays valorisent toujours l'éducation et la considère comme principal moyen d'ascension sociale.

Le tableau n°3 révèle également si en Algérie les taux de scolarisation des filles dépassent ceux des garçons, en Tunisie les deux taux se valent. Par contre, dans les trois autres pays (Maroc, Liban et Egypte) les taux en question sont en faveur des garçons, le plus grand écart étant enregistré par l'Egypte dont le taux passe de 34,1% pour les garçons à 25,2% pour les filles.

Fort logiquement, le taux de scolarisation diminue avec l'âge quel que soit le pays retenu. Ainsi pour le groupe des plus jeunes (15 -19 ans) le plus faible taux (61,0%) est détenu par l'Egypte alors que le plus élevé est enregistré par le Liban (88,4%). Pour le second groupe, l'Egypte se monopolise la valeur minimale (18,5%) et le Liban la maximale (52,1%). Pour le groupe des 25-29 ans, le taux minimal de scolarisation est détenu toujours par l'Egypte (1,8%) alors que le plus élevé revient au Maroc (12,2%).

Etant donné que la strate urbaine est souvent plus favorisée en termes d'infrastructures éducatives, dans les cinq pays, les taux de scolarisation dans cette strate sont relativement plus élevés par rapport à ceux de la strate rurale. L'écart minimal (2,1 points) est enregistré par le Liban alors que la Tunisie s'accapare l'écart maximal qui atteint les 16,3 points.

S'agissant des jeunes qui ont quitté les bancs de l'école après avoir été scolarisés, le tableau n°3 montre globalement que leur proportion dans les cinq pays dépasse les 40%. Des variations non négligeables selon le pays sont observées. La part, de cette catégorie de jeunes, passe de 40,5% au Maroc à plus de 65% en Egypte et en Tunisie.

Il y a lieu de signaler qu'en dépit du fait que la scolarisation est gratuite et obligatoire pour les deux premiers cycles, on enregistre toujours des jeunes qui n'ont jamais fréquenté l'école. Leur part varie également

selon le pays considéré. D'environ 1% au Liban et en Tunisie, elle passe à 2,4% en Algérie, 5% en Egypte et 12% au Maroc. Il est à souligner toutefois que la part des filles jamais scolarisées est relativement plus importante par rapport aux garçons. Ainsi si la proportion en question oscille entre 0,4% en Tunisie et 9,5% au Maroc pour les garçons, l'intervalle chez les filles semble beaucoup plus large. On passe ainsi d'une valeur minimale de 0,7% au Liban à 8,1% en Egypte pour atteindre une valeur maximale de 14,7% au Maroc.

3.2. Niveau d'instruction

S'agissant de la répartition des jeunes selon le niveau d'éducation, le tableau n°4 montre que le Liban se détache du lot concernant la part des jeunes de niveau supérieur, avec une proportion de 38,3%. Pour les quatre autres pays situés tous en Afrique du nord, cette même proportion se situe autour de 25%.

Pour ce qui est des jeunes de niveau secondaire, le classement change catégoriquement. Les proportions les plus élevées sont détenues respectivement par l'Egypte (47,3%), et la Tunisie (43,5%). Pour les autres pays, cette proportion oscille entre 31,8% et 35,2%.

C'est en Algérie et au Maroc qu'on a enregistré les proportions les plus élevées (plus de 40%) des jeunes n'ayant pas encore atteint le secondaire. Pour les autres pays cette proportion varie entre 26% et 32%.

Des disparités selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et le milieu de résidence sont également observées, leur importance varie selon le pays et le niveau retenu. Pour ce qui de la comparaison entre les deux sexes le tableau n°4 montre que le score maximal concernant les jeunes n'ayant pas encore atteint le secondaire est détenu par les garçons algériens (49,3%) et les filles marocaines (45,9 %). Cette proportion est encore plus importante parmi les jeunes âgés de plus de 25 ans et vaut 47,7% chez les algériens et 55,5% chez les marocains.

Pour le niveau secondaire la valeur maximale revient aux jeunes égyptiens (49,7%) et égyptiennes (45,4%). Cette proportion s'amplifie encore davantage pour atteindre 53,7% en Egypte et 64,0% en Tunisie parmi les jeunes du groupe 15-19 ans.

Les jeunes libanais (garçons et filles) se sont accaparés du score le plus élevé concernant le poids des jeunes de niveau supérieur. Ce dernier vaut 37,5% pour les garçons et 39,0% pour les filles. Il atteint 60,7% chez le groupe 20-24 ans

On peut noter également que globalement les jeunes citadins ont un niveau d'instruction plus élevé que celui des ruraux. Si les écarts semblent quasiment négligeables au Liban, ces derniers sont plutôt appréciables dans les autres pays. La disponibilité des infrastructures éducatives de base (les deux premiers cycles), implantées au niveau des régions les plus reculées a fortement contribué à la réduction des écarts et même au renversement de la relation en ce qui concerne la proportion des jeunes n'ayant pas atteint le secondaire pour lesquels l'écart profite plutôt aux ruraux qu'aux citadins. Pour les autres degrés les proportions sont relativement plus élevées chez les citadins, sauf chez les jeunes égyptiens de niveau secondaire.

Tableau 4 : Répartition des jeunes selon le niveau d'instruction, par sexe, par âge et par strate

Pays	Cycle	Sexe		Groupe d'âges			Etat matrimonial			Strate		Total
		M	F	15-19	20-24	25 & +	Cél	Marié	Autre	Urb	Rur	
Algérie	Au plus moyen	49,3%	37,1%	45,3%	36,9%	47,7%	41,7%	55,7%	55,6%	35,8%	54,9%	43,3%
	Secondaire	32,1%	31,4%	45,1%	28,8%	23,7%	32,5%	25,2%	33,3%	35,3%	26,2%	31,8%
	Supérieur	18,6%	31,6%	9,6%	34,3%	28,7%	25,7%	19,0%	11,1%	28,9%	18,8%	24,9%
Egypte	Au plus moyen	22,9%	31,3%	26,1%	25,0%	32,3%	21,7%	36,9%	31,25%	22,2%	30,7%	27,3%
	Secondaire	49,7%	45,4%	53,7%	44,4%	43,4%	46,8%	48,0%	68,75%	43,5%	50,0%	47,4%
	Supérieur	27,4%	23,3%	20,3%	30,7%	24,3%	31,5%	15,1%	0,0%	34,3%	19,3%	25,3%
Liban	Au plus moyen	30,1%	22,9%	33,2%	19,2%	24,2%	25,5%	29,5%	52,9%	26,5%	26,8%	26,6%
	Secondaire	32,3%	38,1%	48,6%	20,0%	30,8%	36,1%	31,8%	29,4%	35,4%	34,4%	35,2%
	Supérieur	37,5%	39,0%	18,2%	60,7%	44,9%	38,4%	38,7%	17,6%	38,1%	38,8%	38,3%
Maroc	Au plus moyen	40,3%	45,9%	37,2%	37,4%	55,5%	38,0%	68,3%	73,7%	32,0%	59,8%	43,1%
	Secondaire	34,5%	30,4%	48,3%	27,0%	21,6%	35,3%	18,7%	13,2%	36,2%	26,9%	32,4%
	Supérieur	25,2%	23,7%	14,5%	35,6%	22,9%	26,6%	13,1%	13,2%	31,9%	13,4%	24,4%
Tunisie	Au plus moyen	35,4%	29,5%	34,2%	30,2%	33,2%	30,7%	42,3%	66,7%	24,6%	49,1%	32,4%
	Secondaire	44,1%	43,0%	64,0%	39,2%	29,7%	44,7%	36,2%	33,3%	47,5%	35,0%	43,5%
	Supérieur	20,5%	27,6%	1,8%	30,6%	37,1%	24,6%	21,5%	0,0%	27,9%	15,9%	24,1%

3.3. Formation professionnelle

L'objet de la formation professionnelle consiste à préparer les stagiaires à la vie active en leur permettant d'apprendre un métier, une qualification ou un savoir-faire qui leur facilitent l'insertion dans le marché de l'emploi. Les formations dispensées sont destinées en général aux jeunes qui quittent les bancs de l'école et particulièrement ceux qui n'ont pas eu la chance d'accéder aux études supérieures.

Tableau 5 : Répartition des jeunes, scolarisés dans le passé selon la poursuite d'une formation professionnelle, par sexe, par âge et par milieu de résidence

Pays		Sexe		Groupe d'âges			Etat matrimonial			Strate		Total
		M	F	15-19	20-24	25 & +	Cél	Marié	Autre	Urb	Rur	
Algérie	Oui	25,7%	21,1%	18,1%	25,4%	23,9%	25,4%	14,8%	14,3%	26,2%	20,4%	23,7%
	Non	74,3%	78,9%	81,9%	74,6%	76,1%	74,6%	85,2%	85,7%	73,8%	79,6%	76,3%
Egypte	Oui	1,1%	0,7%	0,4%	1,1%	1,0%	1,0%	0,7%	6,3%	1,2%	0,8%	0,9%
	Non	98,9%	99,3%	99,6%	98,9%	99,0%	99,0%	99,3%	93,8%	98,8%	99,2%	99,1%
Liban	Oui	9,1%	5,0%	6,6%	4,3%	7,8%	8,0%	4,9%	12,5%	6,7%	7,6%	6,9%
	Non	90,9%	95,0%	93,4%	95,7%	92,2%	92,0%	95,1%	87,5%	93,3%	92,4%	93,1%
Maroc	Oui	3,6%	3,0%	2,4%	3,5%	3,5%	3,3%	3,2%	5,7%	4,9%	1,5%	3,3%
	Non	96,4%	97,0%	97,6%	96,5%	96,5%	96,7%	96,8%	94,3%	95,1%	98,5%	96,7%
Tunisie	Oui	29,3%	19,7%	23,2%	26,4%	23,4%	26,6%	16,8%	16,7%	28,8%	17,3%	24,5%
	Non	70,7%	80,3%	76,8%	73,6%	76,6%	73,4%	83,2%	83,3%	71,2%	82,7%	75,5%

En dépit de son importance pour l'économie et le développement des pays force est de constater que plus des trois quarts des jeunes scolarisés dans le passé des cinq pays n'ont pas suivi de formation professionnelle. Cette proportion dépasse même les 90 % en Egypte (99,1%), au Maroc (96,7%) et au Liban (93,1%).

Des écarts sont observés au sein des jeunes qui ont fréquenté un établissement de formation professionnelle. Les écarts en question profitent beaucoup plus aux garçons, aux jeunes citoyens notamment ceux appartenant au groupe des 20-24 ans (sauf dans le cas du Liban).

4. Emploi et chômage

De manière générale, l'emploi représente la principale forme d'insertion sociale et le facteur le plus sûr pour l'amélioration des conditions de vie et la création des richesses. L'importance de l'accès à l'emploi est d'ailleurs mise en exergue dans la plus quasi-totalité des enquêtes auprès des ménages. Il est souvent évoqué comme l'un des principaux besoins de la population et la première priorité aussi bien pour le chef de ménage que pour les autres membres en âge de travailler notamment pour la catégorie des jeunes. Sachant que l'emploi de ces derniers est considéré comme une des principales préoccupations aussi bien pour les jeunes eux-mêmes que pour les pouvoirs publics. Il est même devenu un des indicateurs privilégiés pour l'évaluation de la situation économique et sociale d'un pays.

4.1. Situation individuelle

Pour appréhender la situation individuelle des jeunes enquêtés, on a dû se servir des questions portant sur la situation déclarée du jeune concernant l'exercice d'une activité rémunératrice durant la semaine qui a précédé l'enquête et à la recherche effective d'un travail. Au lieu de retenir les items classiques de cette variable, on a jugé utile de les regrouper en trois modalités :

- Les occupés : Jeunes ayant déclaré être occupés, en plus des inactifs (chômeurs, étudiants, retraités, pensionnés, femmes au

foyer et autres inactifs) qui ont déclaré avoir exercé une activité en contrepartie d'une rémunération en argent ou en nature durant les 7 jours qui ont précédé l'enquête ;

- Les étudiants : Jeunes qui s'occupent exclusivement de leurs études ;
- Les NEET : Les jeunes n'appartenant pas aux précédentes modalités qui sont à la recherche d'un emploi et des inactifs.

La part des occupés varie selon le pays considéré. Elle passe de 26% au Maroc et en Tunisie à 28% en Algérie et dépasse les 34% en Egypte et au Liban, sachant que cette catégorie est dominée par les garçons. En dehors de l'Egypte où le rapport garçons-filles vaut près du sextuple, pour les autres pays il équivaut pratiquement au double. La participation des jeunes filles à l'activité demeure faible. La part des occupées parmi les jeunes filles 15-29 ans passe de 10,5% en Egypte aux environs de 17% au niveau des pays du Maghreb à 26,4% au Liban.

Le tableau n°6 montre que les étudiants sont plus présents dans la structure des jeunes Libanais et Marocains, avec un poids qui dépasse les 40%. Pour les trois autres pays, cet indicateur passe de 28% en Algérie et en Egypte à 31% en Tunisie. Quant à l'écart entre les deux sexes, on remarque deux cas de figures. Il est en faveur des filles en Algérie et en Tunisie, alors qu'il est en faveur des garçons au Liban, au Maroc et en Egypte.

Tableau 6 : Répartition des jeunes selon la situation individuelle, par sexe, par âge et par strate

Pays	Occupation	Sexe		Groupe d'âges			Etat matrimonial			Strate		Total
		M	F	15-19	20-24	25 & +	Cél	Marié	Autre	Urb	Rur	
Algérie	Occupé	39,8%	16,5%	9,8%	28,4%	43,4%	28,5%	27,6%	22,2%	27,5%	29,6%	28,3%
	Etudiant	30,0%	38,3%	66,3%	34,3%	7,7%	38,1%	1,0%	11,1%	39,3%	26,0%	34,1%
	NEET	30,2%	45,1%	23,9%	37,3%	48,9%	33,4%	71,4%	66,7%	33,2%	44,4%	37,6%
Egypte	Occupé	59,8%	10,5%	21,2%	36,4%	48,4%	35,8%	31,1%	31,3%	33,2%	34,7%	34,1%
	Etudiant	29,7%	25,8%	56,9%	17,4%	2,2%	42,2%	3,2%	0,0%	33,6%	23,7%	27,7%
	NEET	10,5%	63,6%	21,8%	46,2%	49,4%	22,1%	65,6%	68,8%	33,2%	41,6%	38,3%
Liban	Occupé	48,4%	26,4%	11,6%	35,1%	66,8%	33,8%	51,1%	64,7%	36,7%	39,9%	37,5%
	Etudiant	46,5%	44,3%	84,2%	44,2%	4,4%	56,7%	1,5%	5,9%	46,4%	42,1%	45,4%
	NEET	5,2%	29,2%	4,2%	20,7%	28,8%	9,6%	47,3%	29,4%	16,9%	18,0%	17,2%
Maroc	Occupé	35,9%	16,5%	11,0%	18,6%	50,5%	23,5%	35,7%	62,2%	25,2%	27,5%	26,2%
	Etudiant	44,7%	42,0%	71,5%	45,4%	11,3%	50,5%	7,1%	8,1%	49,4%	34,4%	43,4%
	NEET	19,4%	41,5%	17,5%	36,0%	38,2%	26,0%	57,1%	29,7%	25,3%	38,1%	30,5%
Tunisie	Occupé	35,4%	17,1%	11,5%	28,5%	36,7%	26,7%	22,7%	33,3%	27,7%	22,9%	26,1%
	Etudiant	29,8%	32,6%	68,1%	23,7%	6,2%	36,1%	1,8%	0,0%	35,9%	21,2%	31,2%
	NEET	34,9%	50,2%	20,4%	47,7%	57,1%	37,2%	75,5%	66,7%	36,4%	55,9%	42,6%

5. Portrait statistique des jeunes NEET dans les cinq pays arabes méditerranéens

5.1. Caractéristiques individuelles

5.1.1. Le poids des NEET selon le sexe

Dans les cinq pays, la part des NEET est beaucoup plus importante chez les jeunes filles. Les filles sont donc plus susceptibles d'être des NEET. La disparité (ou l'écart) entre les sexes chez les jeunes NEET est la plus élevée en Egypte (53,1%) et la plus faible en Algérie (14,9%) et en Tunisie (15,3%).

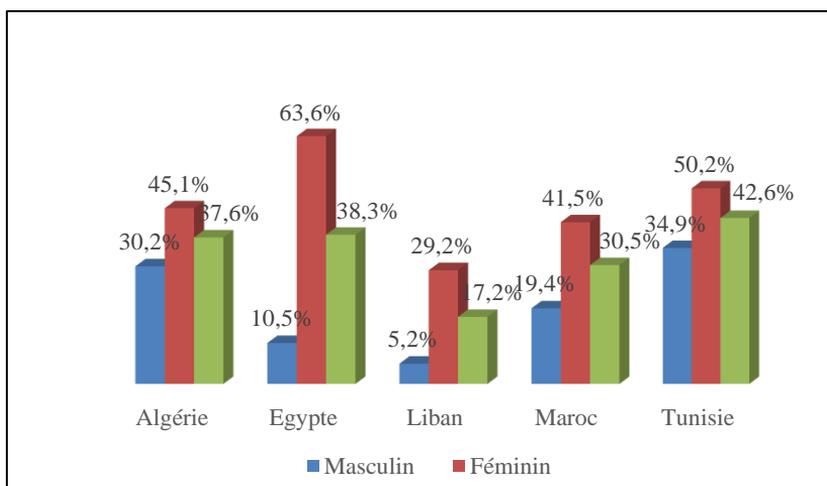


Figure 1 : proportion des NEET parmi les 15-29 ans selon le sexe

5.1.2. Le poids des NEET selon le groupe d'âges

Quelque soit le pays retenu, le groupe des 25-29 ans s'accapare la proportion la plus élevée dans la population des NEET. Le poids de ce groupe varie également selon le pays considéré. Il passe ainsi d'un minimum de 28,8% au Liban à un maximum de 57,1% en Tunisie.

Le groupe 20-24 ans se monopolise toujours la position centrale dans les cinq pays, avec un poids qui passe de 20,7% au Liban à plus 46% en Tunisie et en Egypte.

En raison de la présence d'une forte proportion de scolarisés au sein du groupe des plus jeunes (15-19 ans), la part des NEET est relativement faible comparativement aux deux autres groupes. Le poids des NEET parmi les jeunes de ce groupe passe de 4,2% au Liban à plus de 20% en Algérie, en Egypte et en Tunisie.

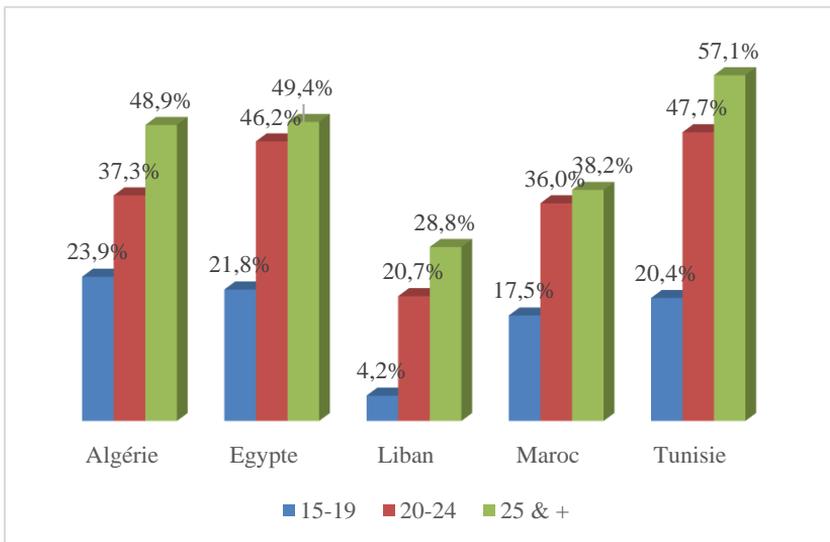


Figure 2 : proportion des NEET parmi les 15-29 ans selon le groupe d'âge

5.1.3. Le poids des NEET selon le statut matrimonial

Comme nous l'avons mentionné plus haut la population des jeunes (toutes catégories confondues) est composée de célibataires dans sa grande majorité. Le poids de ces derniers varie de 62,9% en Egypte à 89,1% en Algérie, en passant par 79,5% au Liban, 83,6% au Maroc et 85,8% en Tunisie. Cette configuration permet de distinguer deux groupes distincts avec des comportements matrimoniaux différents. Le premier est formé par les trois pays maghrébins caractérisés par des âges au premier mariage assez tardifs (l'Algérie, la Tunisie et le Maroc), alors que le second regroupe les deux pays du Machrek où l'âge au premier mariage est beaucoup moins tardif. Il y a lieu de signaler au passage que comparativement aux enquêtes auprès de ménages, réalisés sur de plus gros échantillons, les mariés, et plus particulièrement les femmes, sont sous-estimés par rapport aux pays du premier groupe.

Les différences relatives au comportement matrimonial des pays retenus ont également impacté la répartition de la population des NEET selon le statut matrimonial. La proportion des célibataires est relativement faible chez les pays du Machrek : Egypte (36,3%) et Liban (44,3%). Pour ceux du Maghreb la part des célibataires passe de 79,3% en Algérie à 71,3% en Tunisie et au Maroc.

La figure qui suit indique que le poids des NEET est beaucoup moins important chez les célibataires que les non célibataires. La part des NEET parmi ces derniers varie de 53,6% au Maroc à plus de 70% en Algérie et en Tunisie. Etant donné que cette catégorie est composée davantage de jeunes mariés le statut du NEET va certainement fragiliser la situation sociale et économique du couple et même de sa progéniture.

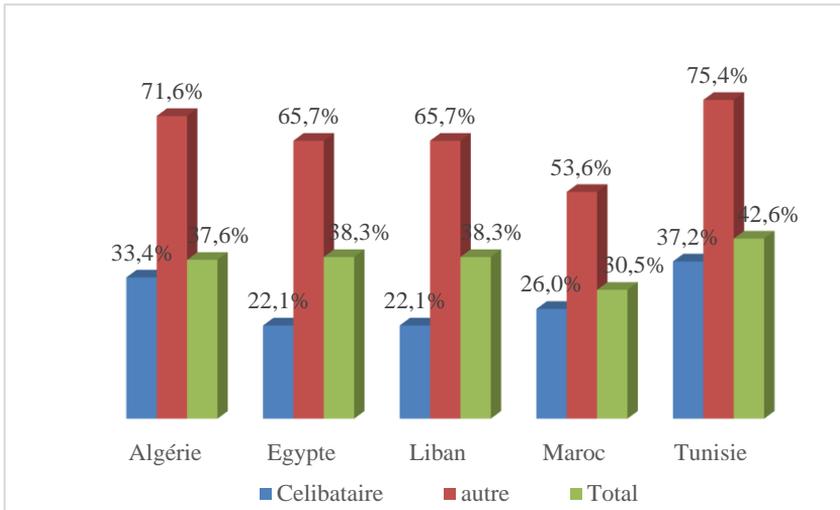


Figure 3 : proportion des NEET parmi les 15-29 ans selon le statut matrimonial

5.1.4. Le poids des NEET selon le milieu de résidence (strate)

En se référant à la figure ci-après on remarque que le poids des NEET est plus important chez les jeunes ruraux. Ceci peut s'expliquer entre autres par le sous-équipement de la strate rurale en matière d'infrastructure d'éducation et de formation et le manque d'opportunités économiques notamment dans les services et les petits métiers assez répandus en ville.

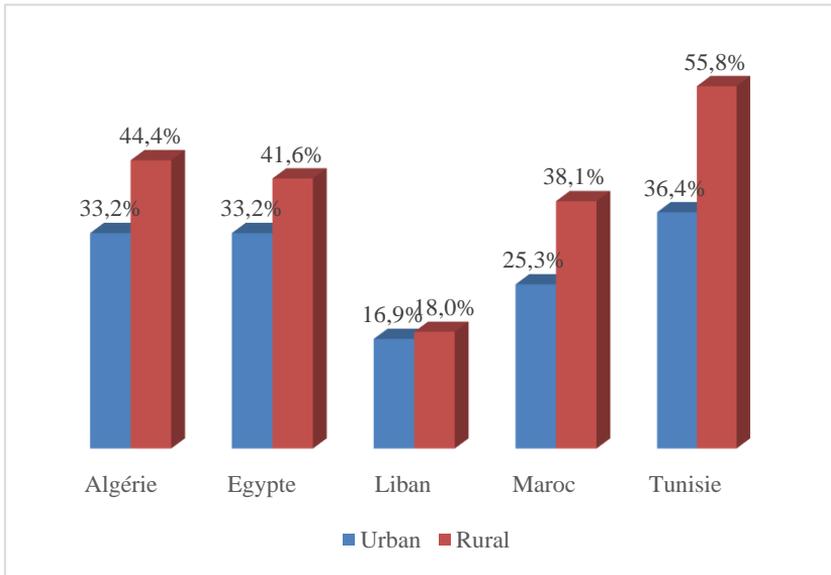


Figure 4 : proportion des NEET parmi les 15-29 ans selon le milieu de résidence

Par ailleurs, on remarque que l'importance de l'écart (urbain-rural) varie significativement selon le pays. De 1,1 point au Liban, l'écart passe à 8,4 points en Egypte, 11,2 points en Algérie pour atteindre 12,8 points au Maroc et 19,4 points en Tunisie. Les disparités entre strates sont donc beaucoup plus prononcées en Tunisie alors qu'elles sont assez faibles au Liban.

5.1.5. Le poids des NEET selon le statut migratoire

En dehors du cas Egyptien, et dans une moindre mesure celui du Maroc, la figure 4 montre qu'il n'y a pas vraiment de différence quant à la prépondérance du statut de NEET chez les jeunes en fonction du statut migratoire. Il est donc difficile d'en tirer une conclusion commune puisque on remarque que si le statut de NEET est plus répandu parmi les jeunes marocains natifs ce même statut est encore plus dominant chez les jeunes migrants d'Egypte.

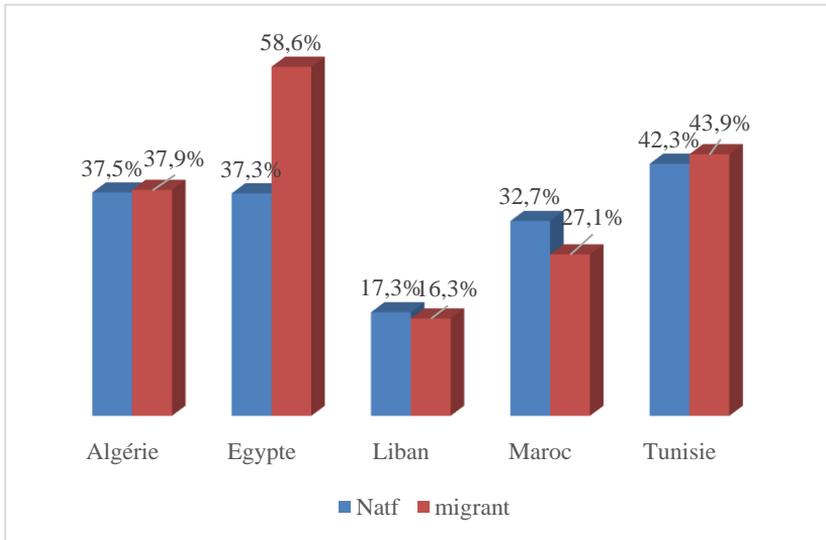


Figure 5 : proportion des NEET parmi les 15-29 ans selon le statut migratoire

5.1.6. La prévalence des NEET selon le niveau d'éducation

Au regard de la figure 6 on remarque que le poids des jeunes NEET est plus élevé chez les moins instruits. Cette prévalence diminue globalement au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Ainsi, si pour les sans instruction le poids des NEET oscille entre 52,5% (Maroc) et 87,5% (Algérie), ce même poids passe de 9,4% au Liban à 39,5% en Tunisie chez les jeunes du supérieur. La Tunisie se distingue également par une proportion de NEET parmi les jeunes du supérieur relativement plus importante que celle des jeunes de niveau secondaire.

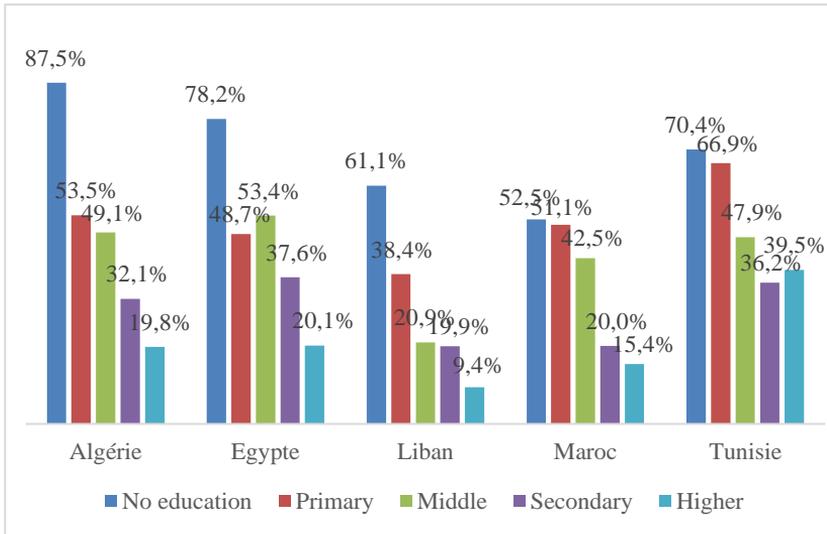


Figure 6 : proportion des NEET parmi les 15-29 ans selon le niveau d'instruction

La situation économique difficile qui sévit en Tunisie depuis quelques années a conduit ce pays à s'accaparer du poids le plus élevé des NEET comparativement aux autres pays du corpus examiné dans la présente étude. Le nombre assez élevé des diplômés du supérieur et l'exiguïté du marché de l'emploi ont beaucoup augmenté les risques pour les jeunes plus instruits de devenir NEET surtout si ces derniers sont plus exigeants et n'acceptent que des emplois qui correspondent à leur profil de compétences.

5.1.7. Le poids des NEET selon le niveau de vie des ménages

Après avoir établi une typologie des ménages selon l'indice de richesse, en utilisant l'analyse en composantes principales (l'ACP), on a voulu mesurer l'importance relative des NEET chez chacune des cinq catégories.

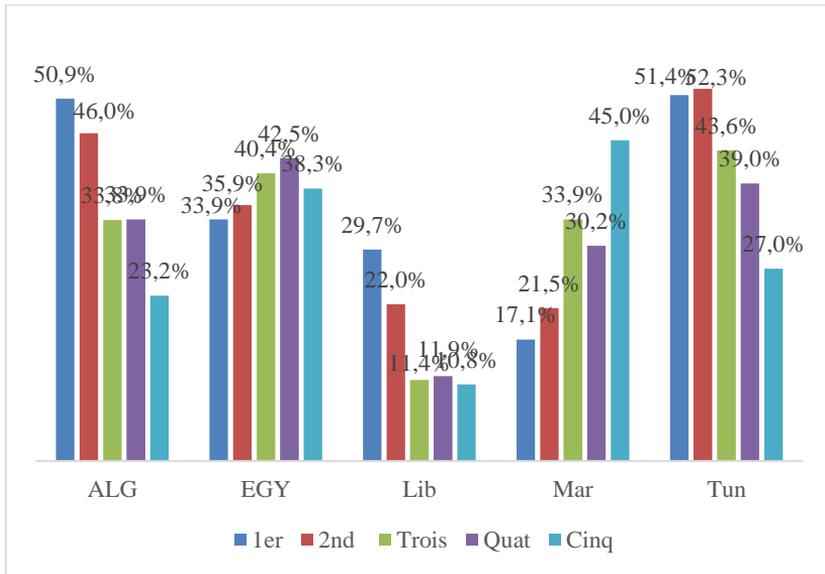


Figure 7 : proportion des NEET parmi les 15-29 ans selon l'indice re richesse des ménages

La figure 7 rend compte de l'existence de deux cas de figures. Le premier concerne trois pays : l'Algérie, le Liban et la Tunisie. Dans ces pays les NEET sont beaucoup plus présents chez les ménages les plus pauvres. Par contre pour le second groupe composé de l'Egypte et du Maroc, les NEET sont plus répandus chez les ménages les plus nantis.

5.2. Caractéristiques et environnement Familial des NEET

Après avoir examiné le degré d'expansion du phénomène des NEET chez les différentes catégories des jeunes, réparties selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence, l'état matrimonial et le niveau d'éducation, dans la présente section l'attention sera focalisée sur la population particulière des NEET.

5.2.1. La répartition des NEET selon le sexe

Dans les cinq échantillons, les garçons sont majoritaires. La figure 8 révèle une différence nette Maghreb/Machrek. Si au niveau des pays du Maghreb les filles sont représentées par une proportion de plus de 30% (près de 41 % en Algérie et en Tunisie), le poids de ces dernières n'excède pas les 16% pour ce qui concerne les pays du Machrek (Egypte et Liban). Cette différence peut s'expliquer probablement par le mariage des filles qui est relativement plus tardif au Maghreb.

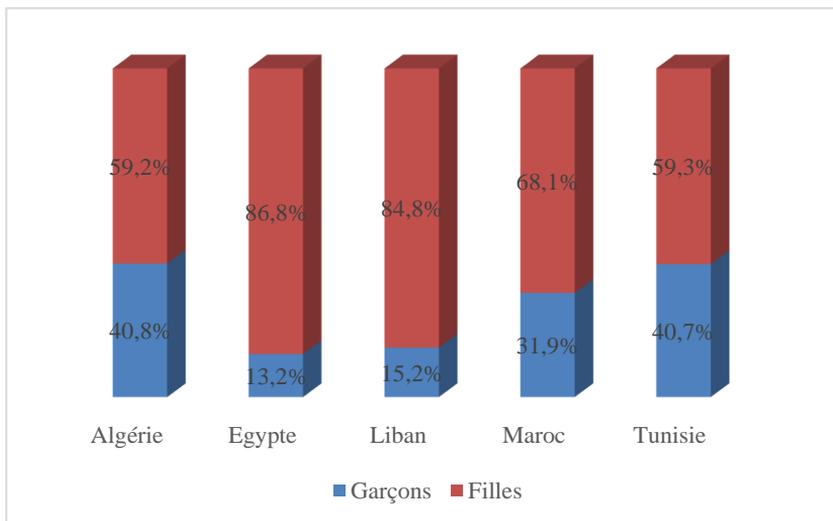


Figure 8 : proportion des NEET selon le sexe

5.2.2. La répartition des NEET selon l'âge

Etant donné que le groupe des 15-19 ans ont encore la chance de poursuivre les études, la plus grande majorité des NEET sont âgés de plus de 20 ans. Le poids des NEET du premier groupe passe de 9,6% au Liban à 20,5% en Egypte. Pour les autres groupes le poids minimal et maximal des NEET appartiennent au Liban, avec 29,2% chez les 20-24 ans et 61,2% chez les 25-29 ans.

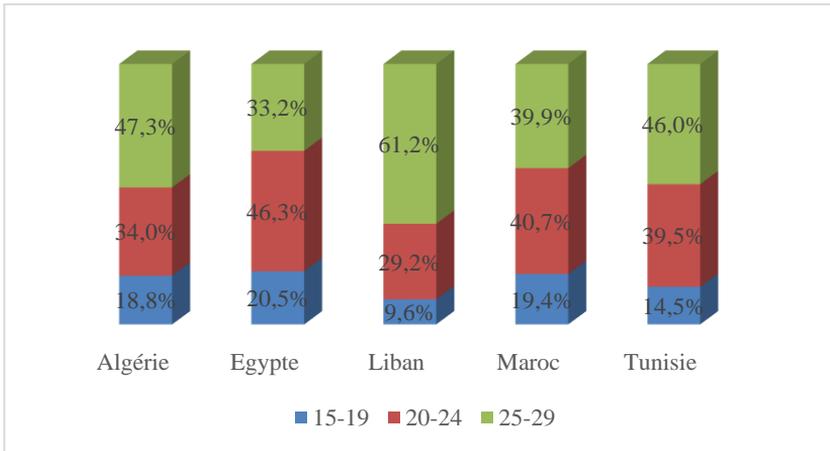


Figure 9 : proportion des NEET selon le groupe d'âge

Ce n'est qu'en Egypte que le poids des NEET est relativement prépondérant chez le groupe intermédiaire (20-24 ans), pour les autres pays les NEET âgés de plus de 25 ans s'accaparent la part du lion, notamment au Liban (61,2%), en Algérie (47,3%) et en Tunisie (46,0%).

5.2.2. La répartition des NEET selon le milieu de résidence

Cette dernière varie selon le pays. Elle est presque uniforme au Maroc, et déséquilibré pour les quatre autres pays. Si les NEET sont majoritairement des citadins au Liban, en Tunisie et en Algérie, dans le cas de l'Egypte les NEET sont en majorité des ruraux. Cette configuration semble être influencée par le niveau d'urbanisation des pays qui passe selon les récents résultats publiés qui passe de 43,1% en Egypte à 60,2% au Maroc, 66,8 en Tunisie pour atteindre 70,7% en Algérie suivis par le Liban (87,8%).

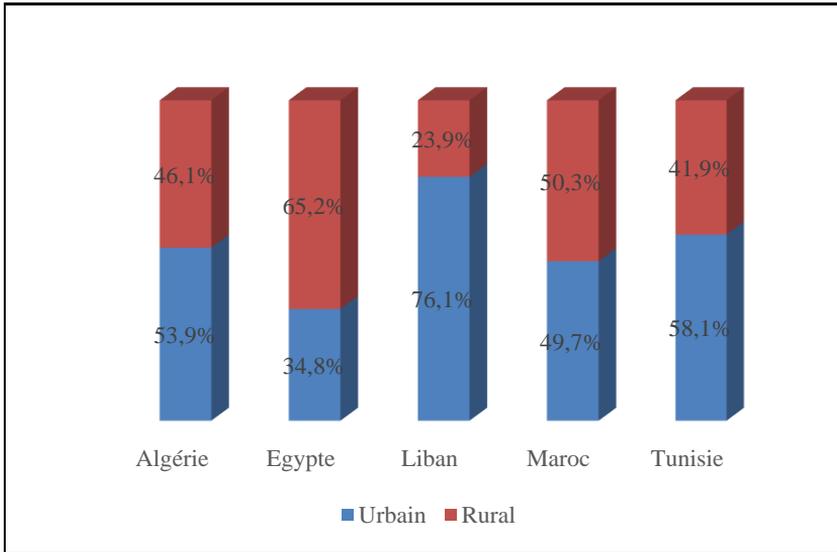


Figure 10 : proportion des NEET selon le milieu de résidence

5.2.3. La répartition des NEET selon l'état matrimonial

Les mêmes commentaires évoqués plus haut concernant l'ensemble des jeunes enquêtés restent valables pour la catégorie des NEET. Les différences en termes de comportements matrimoniaux entre la région maghrébine et celle du Moyen-Orient sont bien visibles chez les NEET des cinq pays étudiés.

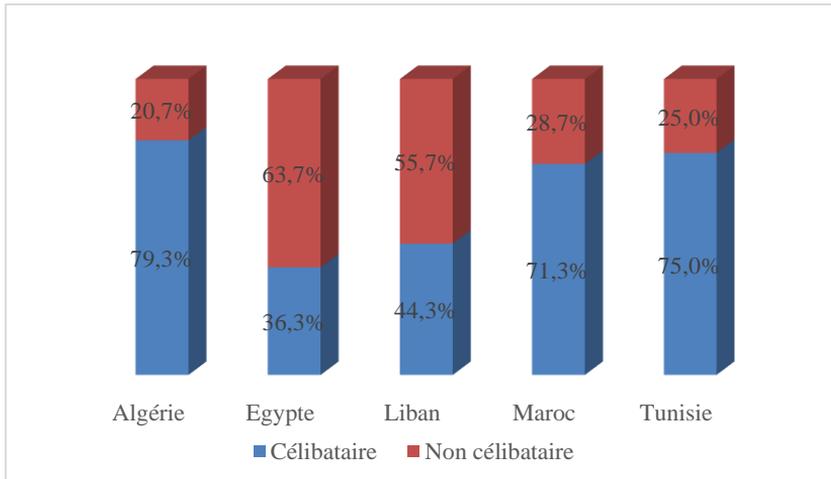


Figure 11 : proportion des NEET selon le statut matrimonial

La figure 11 montre clairement que si les NEET des pays maghrébins, caractérisés par un âge moyen au mariage assez tardif, sont dans leur grande majorité (plus de 70%) des célibataires ceux des pays du Moyen-Orient sont majoritairement (plus de 55%) des mariés.

5.2.4. La répartition des NEET selon le niveau d'éducation des NEET et de leurs parents

Le niveau d'étude joue normalement un rôle décisif dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Des études ont, en effet, montré que le décrochage scolaire a des conséquences de moyen et de long terme négatives sur la situation des jeunes sur le marché du travail (Belfield, 2008). C'est pourquoi on pense qu'une politique de lutte contre le décrochage peut constituer, pour partie, une réponse efficace au phénomène de NEET.

Tableau 7 : Répartition des NEET selon le niveau d'éducation du NEET et de ses parents

	Niveau d'éducation	Sans niveau	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
Algérie	des NEET	5,6%	9,2%	44,9%	27,1%	13,2%	100,0%
	du père	44,8%	19,5%	21,2%	9,6%	4,8%	100,0%
	de la mère	58,8%	18,9%	13,2%	7,5%	1,6%	100,0%
Egypte	des NEET	10,5%	12,8%	16,9%	46,5%	13,3%	100,0%
	du père	53,7%	12,4%	7,2%	18,8%	8,0%	100,0%
	de la mère	71,9%	7,4%	5,1%	13,2%	2,4%	100,0%
Liban	des NEET	3,2%	8,2%	26,8%	40,8%	21,0%	100,0%
	du père	12,0%	25,9%	31,5%	22,4%	8,2%	100,0%
	de la mère	12,2%	26,8%	30,3%	25,4%	5,2%	100,0%
Maroc	des NEET	14,6%	20,8%	31,0%	21,3%	12,3%	100,0%
	du père	60,5%	20,6%	9,0%	6,2%	3,7%	100,0%
	de la mère	71,3%	17,6%	7,2%	2,6%	1,2%	100,0%
Tunisie	des NEET	2,2%	12,5%	26,0%	37,0%	22,3%	100,0%
	du père	23,6%	46,3%	13,1%	13,4%	3,5%	100,0%
	de la mère	45,0%	39,4%	7,8%	6,8%	0,9%	100,0%

En raison des efforts déployés par les pays étudiés pour assurer l'éducation de leurs populations la part des NEET sans niveau d'études parait assez faible. Ce n'est qu'au Maroc et en Egypte que cette proportion dépasse les 10%. Par ailleurs, on remarque la part des NEET de niveau secondaire et plus sont majoritaire au Liban (61,8%), en Egypte et en Tunisie (59%).

S'agissant du niveau d'éducation des parents qui peut avoir un effet sur l'occupation du statut de NEET, le tableau précédent, montre des disparités selon le pays. Le Liban et la Tunisie se distinguent par de très faibles proportions de NEET dont les pères n'ont aucun niveau d'éducation (respectivement 12,0% et 23,6%). Cette même proportion a dépassé les 40% chez les trois autres pays. Elle a atteint 60,5% au Maroc et 53,7% en Egypte. D'autre part, la proportion des NEET dont les pères ont un niveau secondaire et plus passe de 9,9% au Maroc à 30,6% au Liban.

Quant au niveau d'éducation des mères, on s'aperçoit qu'en dehors du Liban qui se distingue par une faible proportion (12,2%) de NEET dont les mères ne sont pas instruites, pour les autres pays cette même proportion se situe à plus de 40% et dépasse même la barre des 70% en Egypte.

5.2.5. La répartition des NEET selon le statut d'emploi des parents du NEET

Comme en témoigne le tableau qui suit, les pères de plus 80% des NEET sont occupés, alors que les mères de ces dernières sont dans la majorité des cas (plus de 87%) inactives. Ceci corrobore d'ailleurs les résultats des enquêtes et recensements antérieurs qui ont tous soulignés les faibles taux d'activité et d'occupation chez les sociétés arabes.

Tableau 8 : Répartition des NEET selon le statut d'occupation de leurs parents

		Statut du père	Statut de la mère
Algérie	Occupé (e)	79,6%	4,4%
	Inactif (ve)	20,4%	95,2%
Egypte	Occupé (e)	99,9%	12,2%
	Inactif (ve)	0,1%	87,8%
Liban	Occupé (e)	96,5%	6,4%
	Inactif (ve)	3,5%	93,6%
Maroc	Occupé (e)	90,5%	10,3%
	Inactif (ve)	9,5%	89,7%
Tunisie	Occupé (e)	88,2%	9,5%
	Inactif (ve)	11,8%	90,5%

5.2.6. La répartition des NEET selon le niveau de vie des ménages du NEET

Des auteurs, comme Britton et al. (2011) et Mendola et Walker (2015), ont dévoilé que les jeunes qui ont grandi dans une famille défavorisée sont plus susceptibles d'être NEET. Pour vérifier cette assertion on a procédé à la réalisation d'une typologie de ménages des NEET en se servant de l'indice du bien-être économique appelé aussi indice de richesse. Ce dernier est utilisé comme un indicateur de substitution du niveau de vie à long terme d'un ménage. Il a été validé et soutenu par la Banque mondiale. On doit signaler par ailleurs que les quintiles de bien-être économique ne précisent pas si un ménage vit dans la pauvreté selon la définition de pauvreté utilisée dans les pays examinés. La construction de l'indice en question s'appuie sur tous les biens des ménages pour lesquels des informations ont été collectées, elle nécessite le recours à l'analyse des composantes principales. Les scores composant le premier facteur sont ensuite triés et classés en quintiles du plus pauvre au plus nanti.

La répartition des NEET selon l'appartenance aux différents quintiles est représentée par la figure 12 ci-après.

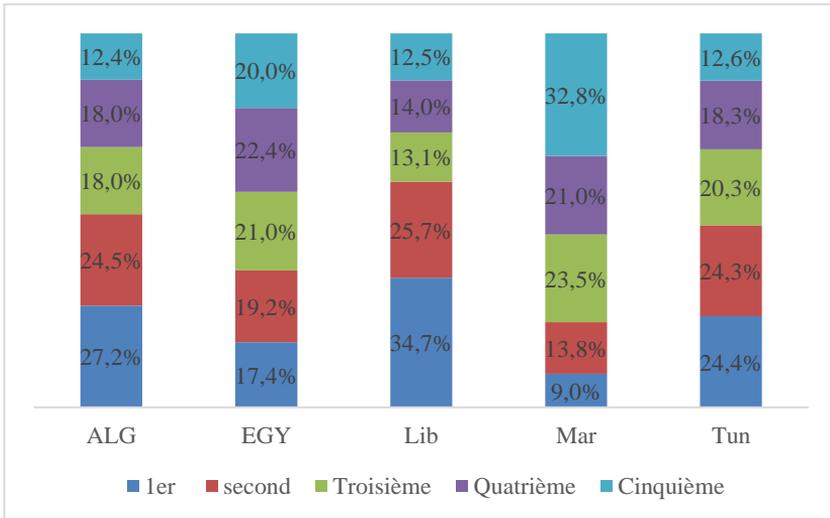


Figure 12 : proportion des NEET selon le niveau de vie des ménages

Cette figure indique bien que toutes les catégories de ménages sont affectées par le phénomène des NEET.

5.2.7. L'autonomie des NEET

Comme mentionné plus haut, l'autonomie a été appréhendée par la résidence avec les parents. Trois modalités ont été ainsi définies : la résidence avec les deux parents, la résidence avec l'un deux et l'absence des deux parents.

Tableau 9 : Répartition des NEET selon leur Autonomie

	Vivre avec les parents			Total
	Avec les deux	Avec un seul	Avec aucun	
Algérie	70,4%	10,0%	19,6%	100,0%
Egypte	30,2%	8,8%	61,0%	100,0%
Liban	33,5%	7,0%	59,5%	100,0%
Maroc	56,5%	11,6%	31,9%	100,0%
Tunisie	64,1%	10,3%	25,6%	100,0%

La disparité Maghreb/Machrek est bien visible à travers le tableau 9. La majorité des jeunes NEET du Maghreb (plus de 56%) vivent avec leurs deux parents, alors que ceux du Machrek sont beaucoup plus nombreux (environ 60%) à vivre à l'écart de leurs parents.

5.2.8. Les sources d'assistance financière du NEET

A l'exception du cas libanais, plus de la moitié des NEET ont déclaré être assistés financièrement par leurs pères. Cette proportion est encore plus importante en Egypte (90,2%). L'assistance financière maternelle est relativement appréciable au Maroc (33,5%) et en Tunisie (24,4%).

Tableau 10 : Répartition des NEET selon les Sources d'argent.

	Petites tâches	Assistance de la part		
		Père	Mère	Autres parents et amis
Algérie	24,5%	54,4%	17,8%	24,5%
Egypte	0,4%	90,2%	12,4%	02,5%
Liban	5,8%	38,2%	7,6%	57,7%
Maroc	10,8%	59,5%	33,5%	35,4%
Tunisie	6,9%	54,3%	24,4%	25,7%

En dehors du cas égyptien, une part non négligeable des NEET reçoivent également de l'aide financière de la part de leurs amis et des autres membres de leurs familles.

6. Les facteurs qui accroissent le risque de devenir NEET

Pour une meilleure compréhension du public des NEET, des chercheurs se sont intéressés aux facteurs qui accroissent le risque pour un jeune de devenir membre de cette catégorie. A titre d'exemple, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail a pu identifier au niveau européen sept facteurs, liés à l'individu et à son histoire familiale. Il s'agit de l'éducation, l'immigration, le handicap, le divorce, le chômage, les revenus familiaux et le lieu de résidence. D'autres facteurs propres à la société et à l'économie peuvent être ajoutés.

Nous allons donc tenter dans la présente section d'exploiter les données des enquêtes jeunes du projet SAHWA pour identifier, en fonction des données disponibles, quelques facteurs pouvant influencer la probabilité de devenir NEET. L'estimation de ces prédateurs nous a obligés de recourir à l'utilisation d'un modèle de régression logistique dichotomique ou binaire dont l'équation est présentée sous la forme logit qui s'écrit de la façon suivante :

$$\log it(\pi_i) = \ln \left[\frac{\pi_i}{1 - \pi_i} \right] = \beta_0 + \sum_{i=1}^k \beta_i x_i$$

Où π_i est la probabilité que l'évènement survienne ; x_i = les variables indépendantes (les caractéristiques individuelles observables chez l'individu i) et β_i = les coefficients associés à x_i et β_0 = la constante du modèle, la contrainte du modèle étant : $0 \leq \pi_i \leq 1$.

Dans sa conception, l'équation ci-dessus à travers le logarithme de la quantité $(\pi_i / (1 - \pi_i))$ appelé Odd-ratio permet de linéariser la variable dépendante dichotomique Y de manière à prédire la probabilité que $Y=1$ (NEET) plutôt que 0 (NOT NEET), étant donné les valeurs des x ($x_1, x_2, x_3, \dots, x_n$). Il y a lieu de préciser que le recours au modèle logit se justifie entre autres par l'interprétation plus aisée du Odd-ratio. Ainsi lorsque la valeur est supérieure à 1, cela signifie que dans le modèle, la modalité de la variable concernée a une chance de survenue supérieure à la catégorie de référence. Par contre, quand le rapport de cotes est

inférieur à 1, la chance de la modalité de la variable est inférieure à la catégorie de référence, toutes choses égales par ailleurs. Treize variables ont été introduites en vue d'identifier celles qui ont un pouvoir de prédiction pour appartenir à la catégorie des NEET parmi les jeunes de 15-29 ans des cinq pays arabes méditerranéens. Pour des soucis d'homogénéité et de représentation statistique, un regroupement des modalités a été effectué pour la plupart des variables introduites, comme en témoigne le tableau 11 ci-après.

6.1. La force d'association des modèles utilisés

Pour tenter d'évaluer la force de prédiction des modèles utilisés on a jugé utile de se référer à deux types d'indicateurs : Le pourcentage des sujets bien classés dans leur groupe d'appartenance, et le R^2 de Nagelkerke, qui représente la variance expliquée par le modèle.

Tableau 11 : indicateurs de la justesse de l'ajustement des modèles

Pays	Classement Etape 0 (Hasard)	Etape	Récapitulatif des modèles	
			Classement global	R-deux de Nagelkerke
Algérie	62,2	9	72,8	0,281
Egypte	61,7	7	84,7	0,536
Liban	82,9	5	87,6	0,416
Maroc	73,9	7	77,2	0,244
Tunisie	57,4	8	68,7	0,273

Le tableau 11 indique clairement que le hasard a permis de classer correctement une bonne partie des jeunes en NEET et non NEET à travers les cinq pays. Le poids de cette dernière varie cependant selon le pays. Il passe d'une proportion minimale de 57,4% en Tunisie à 82,9% au Liban, sachant que le poids des NEET dans ce pays est le plus faible comparativement aux quatre autres.

Suite à l'introduction des variables significatives dans les modèles, le pourcentage correct de classification s'est nettement amélioré dépassant les deux tiers pour les cinq pays, avec quelques variations

d'un pays à l'autre. Le pourcentage en question passe de 68,7% en Tunisie à plus de 80% au Liban et en Egypte.

Quant au second indicateur relatif au R^2 de Nagelkerke, bien que les valeurs obtenues ne soient pas assez élevées, on peut tout de même les considérer comme satisfaisant compte tenu du caractère exploratoire et nouveau de la présente étude dans le contexte examiné. Ainsi, on peut bien affirmer que le modèle le moins précis (cas du Maroc) permet d'expliquer 24,4% de la variance de notre variable dépendante, ici l'appartenance (ou non) à la catégorie des NEET. Cette valeur est encore plus importante pour les cas du Liban (41,6%) et de l'Egypte (53,6%).

6.2. Signification des prédicteurs et interprétations des rapports de cote

Au regard des résultats consignés dans le tableau 12, seule la variable sexe s'est imposée comme variable prédatrice significative à travers les modèles correspondants aux cinq pays.

Tableau 12 : Résultats synthétiques de la régression logistique binaire

Variables	Modalités	Algérie		Egypte		Liban		Maroc		Tunisie	
		sig	Exp(B)	sig	Exp(B)	sig	Exp(B)	sig	Exp(B)	sig	Exp(B)
1-Sexe du jeune	Garçon (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	Fille	0,000	1,856	0,000	15,767	0,000	8,603	0,000	2,810	0,000	1,560
2-Groupe d'âge du NEET	15-19 (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	20-24	0,000	2,352	0,000	3,158	0,000	5,728	ns		0,000	3,470
	25-29	0,000	3,111	0,000	2,211	0,000	5,823	ns		0,000	4,503
3-Situation matrimoniale	Célibataire		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	non célibataire	ns		ns		0,000	3,249	0,001	1,727	0,000	3,860
4-Milieu de résidence	Urbain (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	rural									0,000	1,783
5-Vie avec les parents	avec au moins		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	avec aucun	0,000	3,328	0,000	2,842	ns		ns		ns	
6-Niveau d'éducation du neet	sans niveau		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	au plus moyen	0,001	0,212	ns		0,002	0,160	ns		ns	
	secondaire et	0,000	0,074	0,000	0,253	0,000	0,050	0,000	0,346	ns	
7 Niveau d'éducation du père	sans niveau		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	au plus moyen	ns		ns		0,001	0,630	ns		ns	
	secondaire et	ns		ns		0,000	0,440	ns		ns	
8- Niveau d'éducation de la mère	sans niveau		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000
	au plus moyen	ns				ns		ns			
	secondaire et	ns		0,002	0,584	ns		ns		0,000	0,401
9-Occupation du père	Occupé (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000		1,000

	inactif	0,042	1,339	ns		ns		ns		ns
10-Occupation de la mère	Occupé (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000	1,000
	inactive	0,000	3,168	0,047	1,441	0,000	2,865	0,019	1,568	
11-Niveau de vie des ménages (25_50_25)	Pauvres (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000	1,000
	moyens	ns		ns		0,053	1,397	ns		ns
	riches	ns		ns		0,002	1,806	ns		ns
12-Fréquentation mosquée	Oui (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000	1,000
	jamais	0,001	1,495	ns		ns		0,000	1,792	0,000 1,708
13-Participation aux élections	Oui (Ref)		1,000		1,000		1,000		1,000	1,000
	jamais	0,001	1,440	0,017	0,703	ns		ns		ns
Constante		0,125	0,438	0,000	0,109	0000	0,050	0,000	0,191	0,001 0,189

Quel que soit le pays retenu, les filles sont plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des NEET que les garçons. Ainsi, une jeune fille tunisienne est 1,560 fois plus susceptible de se retrouver dans le groupe des NEET que son compatriote. Ce risque est encore plus élevé dans les quatre autres pays. De près de 1,9 fois en Algérie, en passe respectivement à 2,8 fois au Maroc, 8,6 fois au Liban pour atteindre 15,8 fois en Egypte.

S'agissant de la seconde variable introduite dans les modèles, qui correspond au groupe d'âge d'appartenance, le tableau 12 a révélé qu'elle a été significative dans quatre pays : l'Algérie, la Tunisie, le Liban et l'Egypte. Les jeunes les plus âgés, semblent courir plus de risques d'appartenir à la catégorie des NEET que ceux du premier groupe (15-19 ans). Ainsi pour un jeune égyptien, âgé de 25-29 ans, le risque de faire partie du groupe des NEET est 2,2 fois plus grand comparativement à son compatriote du groupe 15-19 ans. Ce même risque s'amplifie davantage chez les autres pays et atteint environ trois fois en Algérie, près de cinq fois (4,5) en Tunisie et 5,8 fois au Liban.

Le pouvoir de prédiction de la variable situation matrimoniale s'est confirmé à travers trois pays : le Liban, le Maroc et la Tunisie. Le risque de devenir NEET est 1,7 fois plus élevé pour les jeunes marocains mariés comparativement à leurs homologues célibataires. Ce même risque s'élève à 3,2 fois au Liban et près de 3,9 fois en Tunisie.

Pour sa part, le milieu de résidence a pu prouver sa capacité de prédiction uniquement en Tunisie. Les jeunes ruraux semblent être plus susceptibles que les citadins de figurer parmi la catégorie des NEET. La valeur de l'odds-ratio correspondant s'élève à 1,783.

L'existence d'au moins un parent (père ou mère) aux côtés du jeune diminue dans pas mal de cas la marginalisation de ce dernier. Ainsi, si l'on se réfère aux jeunes algériens et égyptiens pour lesquels la variable autonomie s'est révélée significative, on s'aperçoit que le risque pour les jeunes vivants loin de leurs parents, à devenir NEET, est plus élevé que celui des jeunes qui vivent en présence d'au moins un parent. Le rapport de cote ou odds-ratio s'élève à 3,328 en Algérie et 2,842 en Egypte.

Concernant l'impact du niveau d'éducation des NEET et de leurs parents, le tableau 12 montre que les valeurs des odds-ratio, lorsque les variables correspondantes sont significatives, sont toutes inférieures à l'unité. Ceci indique que l'augmentation du niveau d'éducation diminue le risque d'appartenir au clan des NEET. A titre d'exemple, le fait qu'un jeune algérien soit de niveau secondaire et plus, le risque qu'il devienne NEET se trouve amoindrie de 0,93 par rapport à celui qui n'a pas le moindre niveau. Cette valeur vaut 0,95 au Liban, environ 0,75 en Egypte et 0,65 au Maroc.

L'inactivité des parents s'est révélée également comme facteur déterminant pour que le jeune devienne NEET. Ceci a été confirmé uniquement par les données algériennes concernant l'inactivité du père. Pour l'inactivité de la mère, la capacité prédatrice a été confirmée par les données de quatre pays avec un odds-ratio de 1,4 fois pour l'Egypte, environ 1,6 fois au Maroc près de 2,9 fois au Liban et 3,2 fois pour l'Algérie.

S'agissant de la variable relative à l'indice composite du niveau de vie, appelé également indice de richesse, les différentes reconfigurations des classes n'ont pas permis d'aboutir à une typologie significative pour l'ensemble des modèles retenus. Le seul cas où l'on a abouti à un résultat plus au moins significatif est celui révélé par les données libanaises. Ces dernières ont montré que les jeunes plus riches courent un risque plus élevé de devenir NEET que ceux issus des ménages pauvres. Ceci paraît normal puisque les jeunes issus des ménages aisés sont habitués à l'assistanat alors que les jeunes des milieux défavorisés sont contraints de compter sur leurs propres compétences et leurs savoir-faire pour satisfaire leurs besoins. Ces derniers sont plus souvent obligés de saisir la moindre occasion qui se présente à eux, notamment dans le domaine de l'emploi, même si les opportunités offertes ne correspondent pas à leurs profils.

Nous avons tenté d'introduire en dernier lieu deux variables qui traduisent l'engagement religieux et civique. Pour la première on a opté pour la fréquentation des mosquées, alors qu'on a choisi la participation aux élections pour la seconde variable. Pour des soucis de signification statistique, les modalités des deux variables ont été regroupées en deux.

L'examen des résultats de la régression logistique binaire ont confirmé la capacité de prédiction de la première variable dans trois pays : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. D'après ces résultats, les jeunes qui ne se sont jamais rendus aux mosquées sont beaucoup plus susceptibles de faire partie des NEET comparativement aux jeunes qui ont l'occasion de se rendre aux mosquées même rarement. La valeur de l'odds-ratio correspondant s'élève à près 1,5 fois en Algérie et plus de 1,7 fois au Maroc et en Tunisie. L'existence d'une proportion plus ou moins appréciable de jeunes appartenant aux communautés non musulmanes notamment chrétiennes en Egypte et au Liban a fort probablement rendu moins significative cette variable qui devait être remplacée normalement dans les prochaines enquêtes par la fréquentation des lieux de cultes quelle qu'en soient leurs natures.

Le désintérêt des jeunes concernant les affaires publiques s'est d'ailleurs traduit par la non signification de la variable traduisant l'engagement civique dans trois pays : le Liban, le Maroc et la Tunisie. Pour le cas des deux autres pays les résultats étaient mitigés. Si pour le cas de l'Algérie les jeunes déconnectés qui ne s'intéressent plus aux élections courent un risque supérieur de devenir NEET comparativement à ceux qui ont eu l'occasion de voter, c'est plutôt le contraire qui a été observé en Egypte, les jeunes qui ne votent pas courent un moindre risque de devenir NEET que ceux qui votent. Il se peut bien que l'abstention des jeunes égyptiens est exercée par conviction pour sanctionner le régime et la classe politique en place et non pas par négligence.

Conclusion

La série d'enquête sur la jeunesse réalisée dans le cadre du projet SAHWA a permis de disposer d'une base de données très riche, portant sur un grand nombre d'aspects qui concernent les jeunes. Les principales conclusions sont reprises dans ce qui suit.

La part des jeunes qui ne vivent pas avec leurs parents (autonomes) est relativement faible notamment dans les pays maghrébins. Elle représente 33,6% en Egypte, 25,9% au Liban, 21,7% au Maroc, 17,4% en Tunisie et 10,1% en Algérie.

En matière d'éducation les données ont révélé que dans les cinq pays, la grande majorité (plus de 85%) des jeunes âgés de 15 à 29 ans, sont scolarisés au moment de l'enquête où ont été scolarisés dans le passé. Les taux de scolarisation dans la strate urbaine sont relativement plus élevés par rapport à ceux de la strate rurale. S'agissant de la répartition des jeunes selon le niveau d'éducation, le Liban se distingue par une proportion plus élevée des jeunes de niveau supérieur qui atteint 38,3%. Pour les quatre autres pays cette même proportion se situe autour de 25%.

En matière de formation professionnelle, plus des trois quarts des jeunes scolarisés dans le passé des cinq pays n'ont pas suivi de formation professionnelle. Cette proportion dépasse même les 90 % en Egypte (99,1%), au Maroc (96,7%) et au Liban (93,1%).

La part des occupés parmi les jeunes varie selon le pays considéré. Elle passe de 26% au Maroc et en Tunisie à 28% en Algérie et dépasse les 34% en Egypte et au Liban, sachant que cette catégorie est fortement dominée par les garçons. Le rapport garçons-filles passe du double au sextuple en Egypte.

S'agissant de la catégorie des NEET son poids est beaucoup plus important chez les jeunes filles dans les cinq pays. Les filles sont donc plus susceptibles d'être des NEET que les garçons. De même le groupe des 25-29 ans sont beaucoup plus concernés par le phénomène des NEET. Le poids des jeunes NEET dans ce groupe varie selon le pays considéré. Il passe de 28,8% au Liban à 57,1% en Tunisie. D'autres part, l'étude a prouvé que le phénomène des NEET semble concerner d'avantage les jeunes ruraux et les non célibataires.

La tentative exploratoire d'identification des variables prédatrices pouvant influencer le risque d'appartenir à la catégorie des NEET a pu livrer d'intéressants résultats. Le modèle final le moins précis (cas du Maroc) a permis d'expliquer 24,4% de la variance de la variable dépendante. Cette valeur est encore plus importante pour les cas du Liban (41,6%) et de l'Egypte (53,6%).

S'agissant de l'effet spécifique des différentes variables, seule la variable sexe qui s'est imposée comme variable prédatrice significative à travers les cinq modèles correspondants aux cinq pays. Les filles se sont avérées plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des NEET que les garçons. Le rapport de cote varie entre 1,560 fois en Tunisie à 15,8 fois en Egypte.

L'appartenance au groupe d'âge s'est révélée significative dans quatre pays : l'Algérie, la Tunisie, le Liban et l'Egypte. Les jeunes les plus âgés, semblent courir plus de risques d'appartenir à la catégorie des NEET que ceux du premier groupe (15-19 ans).

Le pouvoir de prédiction de la variable situation matrimoniale s'est confirmé à travers trois pays : le Liban, le Maroc et la Tunisie. Le risque de devenir NEET est plus élevé pour les jeunes mariés que pour leurs homologues célibataires. Ce risque passe de 1,7 fois au Maroc à près de 3,9 fois en Tunisie.

Bibliographie

1. Ahmed Driouchi and Tahar Harkat (2017). NEET Policies and Knowledge in Arab & East Central European Economies, , IEAPS, Al Akhawayn University, Ifrane.
2. Brussels European Commission (2015). PES practices for the outreach and activation of NEETs: Contribution of the network of public employment services.
3. CREAD (2016). Rapport principal de l'enquête algérienne sur la jeunesse.
4. Driouchi, A., Harkat, T (2017a). Determinants of the NEETs in Arab economies using Granger causality test. MPRA.
5. Driouchi, A., Harkat, T (2017b). Counting the NEETs for countries with no or less data, using information on unemployment of youth aged 15-24: The case of Arab countries. MPRA 79330. Pp 1-19.
6. European foundation for the improvement of living and working conditions (2012). *Les NEET : caractéristiques, coûts et mesures prises par les pouvoirs publics en Europe – synthèse*, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

7. Harkat, T., Driouchi A and Achehboune A (2016). Generational gap and youth in Arab countries. MPRA 75834. pp 1-33.
8. Haut-Commissariat au Plan (HCP) (2012). Enquête nationale sur les jeunes.
9. INSEE (2014). *Les jeunes en Champagne-Ardenne*, Insee flash, n°179.
10. Office of the European Union (2015d). The challenge of youth employability in Arab Mediterranean countries: The role of active labor market programs, Publications Office of the European Union, Luxembourg. ETF.